

Cahier

**B / BAS-ST-LAURENT / GASPÉSIE / CÔTE-NORD**  
LES ARTS ET SPECTACLES / L'ÉCONOMIE

**LE SOLEIL**  
POUR ABONNEMENT: 1-800-463-2362  
(sans frais)

**ÉCHOS DES DEUX RIVES**

**BAIE-COMEAU**

**Succès du 2e salon des sciences occultes**

Quelque 2000 personnes ont participé en fin de semaine au 2e salon des sciences occultes au Super Club, à Baie-Comeau. Les organisateurs sont satisfaits de la réponse du public; quelque 32 exposants étaient à ce salon. Un troisième salon aura lieu à l'automne 94, ont annoncé les responsables de l'événement.

**MATANE**

**Billets contrefaits**

Selon la GRC, il y a présentement des billets de 50 \$ contrefaits (plus particulièrement de vieux 50 \$) en circulation dans les régions de Matane et de Sainte-Anne-des-Monts. Les billets sont reproduits à l'aide d'un photocopieur laser. La qualité du papier est très inférieure à celle du billet authentique. Ils sont glacés (luisants), les images d'impression sont floues, les planchettes vertes (points verts) ne se détachent pas du billet et il n'y a aucun relief sur le papier.

**Lancement de livre**

En collaboration avec la bibliothèque municipale de Matane, Mme Denise Guénette lancera son troisième recueil de monologues et de chansons. Intitulé « Des mots qui rient, des mots qui parlent », il vient de paraître aux Éditions de la Pleine Lune. L'événement aura lieu le vendredi 7 mai, de 17 h à 19 h, à la salle civique de l'hôtel de ville de Matane.

**Hommage aux entreprises**

Le Conseil économique, en collaboration avec le Comité d'aide au développement de la collectivité, le Service d'aide aux jeunes entrepreneurs, la Chambre de commerce et le Centre d'aide aux entreprises de la région de Matane, rendra hommage, demain à 17 h au café étudiant du cégep de Matane, aux entreprises nouvellement implantées sur le territoire de la MRC de Matane. Le CLSC de Matane remettra à des entreprises un mérites de la santé et de la sécurité au travail.

**BAS-SAINT-LAURENT**

**Simon Caron réélu**

Simon Caron de Saint-Louis-du-Ha! Ha! assumera à nouveau la présidence du conseil d'administration de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas-Saint-Laurent. Il sera assisté de Gilbert Fiset, Valère Talbot, Jeannine Lavoie, Denis Dionne, Gaétan Dubé, Georges Gagnon, Gilles Gagnon, Yvan Gagnon, François Mercier et Raymond Métivier.

**SAINTE-ANNE-DES-MONTS**

**Démissions demandées**

Des employés saisonniers du ministère des Transports des bureaux de Ste-Anne-des-Monts, Mont-Louis et Matane viennent de recevoir une lettre les enjoignant, entre autres, à démissionner de leurs fonctions et à participer à un programme de soutien à l'embauche du personnel saisonnier du MTQ. Une aide gouvernementale maximale de 800 \$ peut être accordée aux éventuels employeurs. Dès que l'employé aura accumulé trois mois de travail dans une entreprise, il perdra son droit de rappel au MTQ.

**Une enseignante de l'école Langevin aurait brutalisé leur fils**

**Les parents porteront plainte**

RIMOUSKI — Une plainte devrait être portée au cours des prochains jours contre l'enseignante de l'école secondaire Langevin de Rimouski par la parents du jeune Sébastien Gagnon qui, selon sa mère, a été l'objet la semaine dernière d'un geste de violence et de brutalité.

par CARL THÉRIAULT  
collaboration spéciale

Mme Gaétane Gagnon affirme ne pas voir cru son fils Sébastien quand il lui a fait part du traitement qu'il aurait reçu de la part de cette enseignante. La mère de Sébastien nie s'être entendue avec les autorités scolaires pour fermer ce dossier.

Hier soir, devant quelque 500 parents réunis au gymnase de l'école Langevin, les autorités de la commission scolaire et de l'école n'ont pas nié catégoriquement qu'un geste à caractère violent ait été posé. Elles ont déclaré qu'il n'était pas question de congédiement ou de suspension. La directrice des ressources humaines à la CS La Neigette, Hélène Bourdages, a déclaré que cette position « ne voulait pas dire que la commission scolaire caution-

nait le geste excessif posé ».

La mère de l'élève est intervenue à plusieurs reprises lors de la réunion pour signifier qu'il s'agissait « d'abus de pouvoir » compte tenu qu'il n'y avait aucune sanction à l'endroit de ce professeur de mathématiques.

« Pour réouvrir l'école, il nous faut la collaboration des parents et des enseignants. Si on met la convention collective de côté, va-t-il y avoir des enseignants demain matin à l'école Langevin? », a lancé le directeur-général de la commission scolaire La Neigette, Jean-François Lelièvre. « Les enseignants se sentent et dans certains cas sont menacés. »

Au cours de cette soirée de consultation des parents, les autorités scolaires cherchaient d'abord les moyens à mettre en place afin de pouvoir terminer

l'année scolaire dans les conditions les plus normales possible.

**Second débrayage**

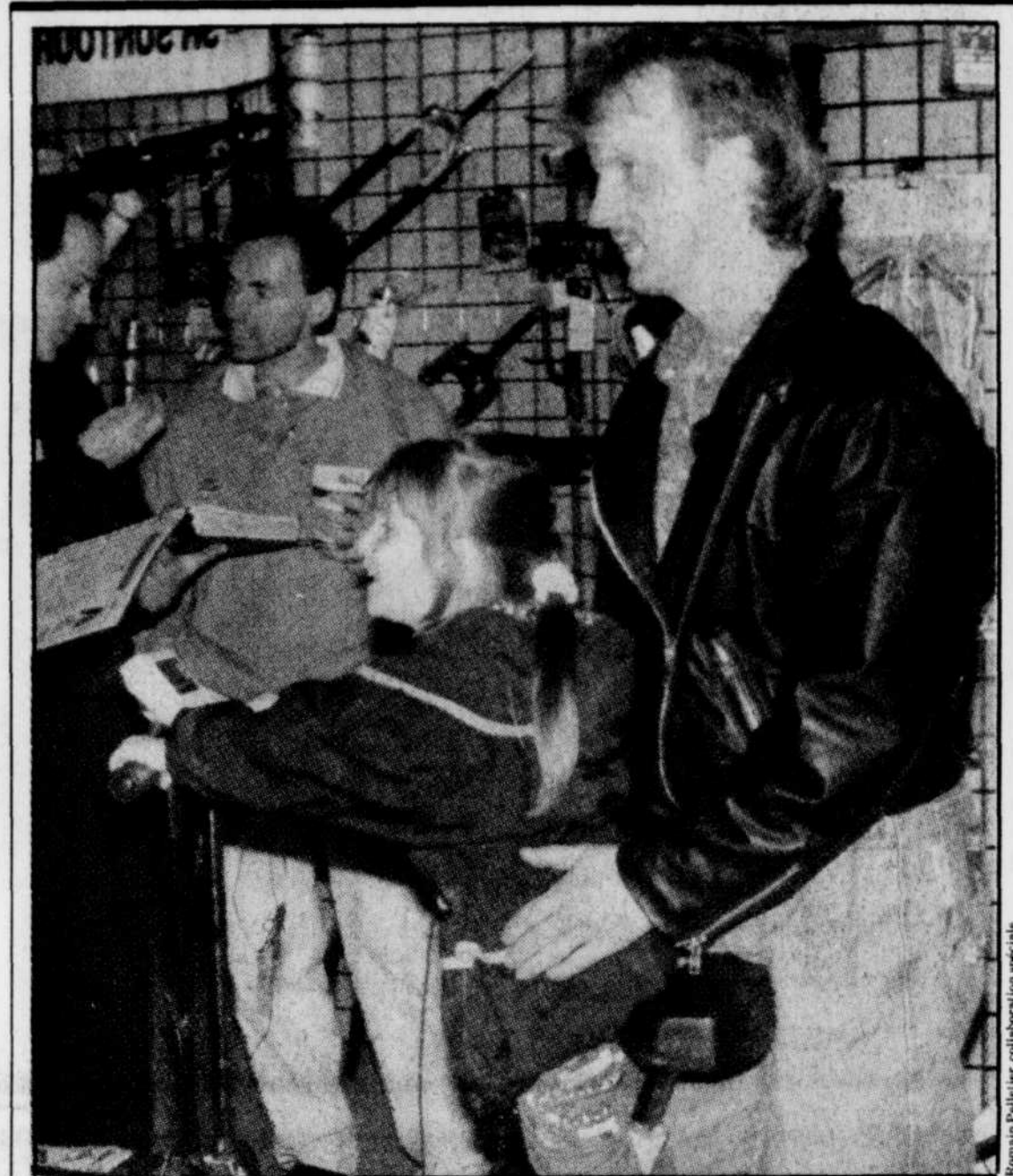
D'autre part, plusieurs parents souhaitaient que la direction de l'école et la commission scolaire prennent une position plus précise concernant le geste

violent posé à l'endroit du jeune Sébastien Gagnon.

En début d'assemblée, un vote majoritaire a même été pris afin de garder dans la salle de réunion les élèves qui étaient venus assister à cette assemblée destinée aux parents.

Les mouvements d'humeur

d'une partie des étudiants se sont poursuivis hier à l'École secondaire Saint-Jean-Baptiste, un deuxième débrayage ayant eu lieu. Les forces constabulaires rimoukoises ont été demandées afin de contenir plusieurs jeunes qui demandaient à leurs confrères de cesser les cours.



Cette jeune « femme d'affaires » s'est bien amusée au 6e Salon de l'entreprise.

**Le projet des fermes forestières serait rentable**

MATANE — En autant que le gouvernement du Québec rétrocède ses terres au cinquième de leur valeur, le projet d'implantation de fermes forestières pourrait être rentable, que ce soit dans la région de Matane ou dans n'importe quelle autre.

par ROMAIN PELLETIER  
collaboration spéciale

C'est ce que constate l'économiste Claude Fortin, enseignant au cégep de Matane, dans son analyse de projet de fermes forestières dont LE SOLEIL a obtenu copie. Il l'a réalisée pour le compte du Comité forestier de la région de Matane qui se voue à la défense ainsi qu'à la survie de ses villages et communautés rurales à vocation forestière. Ce comité relève de la Coalition Urgence rurale du Bas-Saint-Laurent.

« Le projet est non seulement viable d'un point financier, soutient M. Fortin, mais également viable d'un point de vue social. » Selon lui, il serait même avantageux pour l'État. Depuis septembre, le Comité forestier revendique 115 518 hectares de forêt pour l'établissement de 290 fermes forestières dans la MRC. Ce qui procurerait du travail à autant de producteurs forestiers qui prendraient la place des industriels et qui alimenteraient les usines.

D'après M. Fortin, « le projet de fermes forestières présente une rentabilité comptable modeste à très court terme; cette dernière se replace toutefois à moyen terme. Également, cette étude démontre, dans une pers-

pective de longue période, une rentabilité positive. Il faut toutefois signaler que cette rentabilité n'est pas écrasante mais plutôt relativement timide compte tenu des hypothèses de travail de même que des fortes exigences environnementales retenues pour les besoins de l'analyse ».

**Période de 20 ans**

Le projet consiste à rétrocéder à des fermiers forestiers sur une période de 20 ans environ 1000 acres de terres à un coût de 20 \$ l'acre, soit une subvention implicite du gouvernement d'environ 80 \$ l'acre au prix du marché.

L'exploitant devrait aussi investir 40 800 \$ pour un tracteur de ferme modifié, une moto-neige d'occasion, une remorque, deux scies à chaîne, un entrepôt, un fonds de roulement et une encaisse. La mise de fonds du fermier forestier étant évaluée à 2000 \$, les besoins sous forme d'emprunt s'élevaient à 38 800 \$.

D'après des résultats prévisionnels, l'exploitant peut s'attendre à des ventes annuelles de 32 653 \$. Son salaire net serait de 15 000 \$ pour 225 jours de travail. Il pourrait aussi compter sur des bénéfices de quelques centaines de dollars.

Autre texte en page B-2

**4000 visiteurs de moins que prévu au Salon de l'entreprise**

MATANE — Le 6e Salon régional de l'entreprise de la Chambre de commerce de la région de Matane a attiré moins de monde que prévu en fin de semaine.

par ROMAIN PELLETIER  
collaboration spéciale

En effet, 6000 spectateurs ont franchi en fin de semaine les portes du Centre sportif Alain-Côté, soit 2000 de moins que l'an dernier et 4000 de moins que l'objectif fixé cette année. Les organisateurs sont toutefois satisfaits compte tenu des nombreuses activités qui se sont déroulées au cours des derniers jours dans la région.

Cette année, le Salon réunissait 80 exposants répartis dans 105 kiosques sur une superficie de 32 000 pieds

carrés. La Chambre avait retenu comme thème « La relance à notre portée » alors que la Compagnie de gestion de Matane (COGEMA), qui exploite le traversier-rail Georges-Alexandre Lebel entre Matane et Baie-Comeau, assumait la présidence d'honneur de l'événement.

Les exposants, comme les visiteurs, ont apprécié la grande surface d'exposition qui rend les déplacements plus aisés. Matane est d'ailleurs la seule ville de l'Est du Québec à avoir centres sportifs adjacents.

Il y avait de tout pour passer d'agréables moments :

nouvelles voitures, camion pour la cueillette sélective des ordures, bicyclettes avec suspension, aménagements pay-sagers ainsi que des spécialistes de l'informatique, de la restauration, du vêtement, du monde des affaires et de la décoration.

Les profits provenant des locations et des entrées payantes assurent la permanence de la Chambre de commerce. Sans cette importante entrée d'argent, signale-t-elle, il lui serait très difficile de tenir un pareil événement, d'organiser un Gala des Prix d'excellence, de publier le bulletin d'information Le Phare, de tenir des brunchs, diners et soupers-causeries, d'assurer le suivi des dossiers et de voir aux affaires courantes.

**CONCOURS PREMIER ANNIVERSAIRE DE L'ÉDITION RÉGIONALE DU SOLEIL**

**PLUS DE 4500 \$ EN PRIX**

À gagner du 3 au 7 mai:  
40 sacs de voyage Le Soleil

Chaque jour, du 3 au 7 mai, écoutez votre station de radio participante et répondez à la question du jour posée par l'animateur sur l'édition régionale du quotidien Le Soleil. Un sac de voyage par jour à chacune des stations participantes, une valeur de 26 \$ chacun.

- CFJF**  
364-7094  
CARLETON
- CHRM**  
561-4885  
MATANE
- CJFP**  
729-2123  
RIMOUSKI
- CJMC**  
1490  
BAIE-COMEAU
- CILE**  
763-5922  
STE-ANNE-DES-MONTS
- CJMC**  
538-2451  
HAVRE-ST-PIERRE



CONCOURS PREMIER ANNIVERSAIRE DE L'ÉDITION RÉGIONALE DU SOLEIL  
Tirage de 5 fins de semaine à Québec. Retournez ce coupon dûment complété avant vendredi le 14 mai à midi au quotidien.

Nom: \_\_\_\_\_ Le Soleil  
Adresse: \_\_\_\_\_ Concours premier anniversaire  
Ville: \_\_\_\_\_ Case postale 15800,  
Case postale: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_ Québec (Québec)  
Question d'habileté: 8 x 10 + 21 - 93 ÷ 8 = \_\_\_\_\_ G1K 8A8

**LE SOLEIL**

À gagner du 10 au 14 mai:  
5 fins de semaine pour 2 personnes à Québec  
et 5 appareils photo 35 mm

Remplissez le coupon de participation et retournez-le au Soleil. Chaque jour, du 10 au 14 mai, un nom sera tiré au hasard parmi tous les coupons reçus. Chaque gagnant méritera une fin de semaine pour 2 personnes au Château Frontenac, à Québec, incluant l'hébergement, le petit déjeuner et le souper. Une valeur approximative de 600 \$.

De plus, le nom de la personne gagnante sera publié dans cette annonce. Si elle communique avec sa station locale participante avant 17 h la journée même, elle méritera un appareil photo 35 mm d'une valeur de 99 \$.

Règlement officiel disponible au quotidien Le Soleil et dans les bureaux de vente participants. Aussi: la vente ou reproduction non autorisée de coupons ne seront acceptés. Les gagnants doivent répondre à une question d'habileté mathématique.

# Éboueur: un des métiers les plus à risques

QUÉBEC — Michel Dion est un gars en forme. Chaque jour, il soulève une dizaine de... tonnes. Pas d'un coup, non ! Ce ne sont pas des haltères. Il se penche — et se repenche — plutôt pour ramasser des colis de toutes formes, de toutes consistances et de tous poids. Michel Dion est éboueur pour la ville de Québec.

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

Suivre un « camion de vidanges », c'est constater à quel point notre société en est une de consommation et surtout de prêt-à-jeter.

Sur la « runne » du col bleu, dans le quartier Montcalm, les citoyens avaient négligemment déposé hier un bric-à-brac incroyable : des branches assez grosses pour ressembler à des arbres ; un « carosse » d'épicerie rouillé ; un

« cinquante livres » de feuilles humides ; un abat-jour ; des bouteilles vides ; des tables « pas de patte » ; un matelas enroulé sur lui-même ; une chaise ; un pot à fleurs — avec les fleurs —, « garroché » sur un amoncellement de petits sacs blancs et de grands sacs verts.

Michel Dion a vu pire. L'an passé, dans une de nos rares journées de canicule, un des sacs qu'il voulait lancer dans la benne, s'est

déchiré et il a reçu sur ses pantalons ce qu'il contenait : les besoins du mois de Fido. « C'est du 'stock' », dit notre homme, au sujet de ses journées de travail.

Mais il y a pire. Au moins, une fois par semaine, les vidangeurs de la ville trouvent une aiguille. A l'époque du sida, la trouver, c'est rien. « Un de mes chums a 'pogné' une seringue, l'an passé. Il a été tout de suite à l'hôpital pour passer une batterie de tests. »

## Un métier à risques

C'est pour tous ses Michel Dion que la ville de Québec a donné une conférence de presse, hier, incitant les citoyens à mieux disposer leurs ordures sur le bord des rues pour que diminuent les accidents de travail dont sont victimes les éboueurs.

C'est que le métier est dangereux. L'Institut de recherche en santé et sécurité au travail (IRSST) rapporte qu'à chaque jour, 4 % des travailleurs de compagnies spécialisées dans l'enlèvement des ordures sont absents à cause de maladie ou d'accidents. En terme de fréquence d'accidents, confirme une des rédactrices de l'étude, Mme Madeleine Bourdouxhe, ce secteur est « champion », bien en avant les métiers de la construction les plus à risques.

À Québec, les statistiques sont aussi affolantes. Pour un personnel d'à peine 40 employés, le nombre d'accidents — plusieurs au dos — a été de 40 en 1990, 55, en 1991 et 58, en 1992.

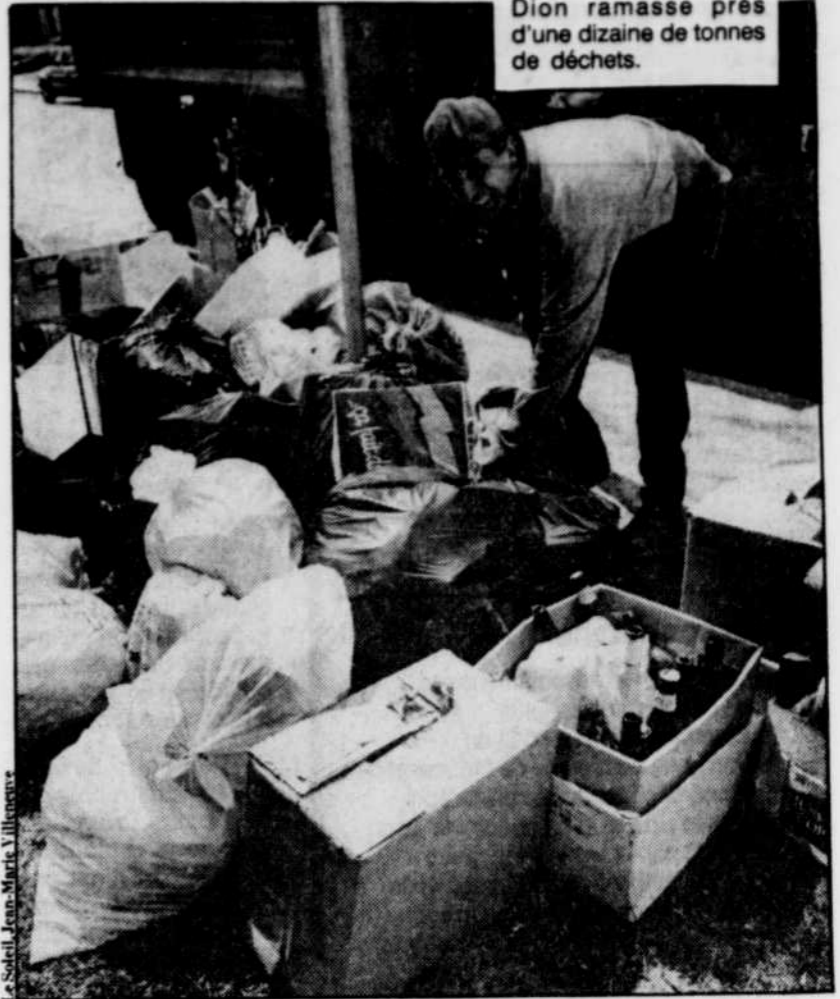
« Il y a les statistiques sur les accidents de travail, rapporte M. Éric Langlois, des Travaux publics de la ville. Mais il y a aussi 'l'usure' du gars qui se penche à tout bout de champ pour ramasser le p'tit sac blanc. Le citoyen doit se mettre dans la peau de ce gars-là », dit-il en parlant de M. Dion.

Ce petit sac, c'est un des problèmes que les autorités veulent corriger. Nombre de citoyens, probablement par souci environnemental d'ailleurs, réutilisent ces sacs qu'on leur donne à l'épicerie. Ils forcent les travailleurs à se pencher plus souvent et sont eux-mêmes fragiles. Réutiliser les boîtes de carton pour ses vidanges n'est pas davantage une meilleure idée : la pluie les désagrège et le vent éparpille les ordures à travers les rues...

La ville préférerait que tout soit dans de grands sacs « verts » ou encore dans des bacs plus faciles à manutentionner. Et elle voudrait que tout contenant soit bien rangé le long de la rue. Parce que nos vidangeurs doivent aller les chercher à côté des bâtiments, quand ce n'est pas sous les balcons, comme c'était le cas, hier.

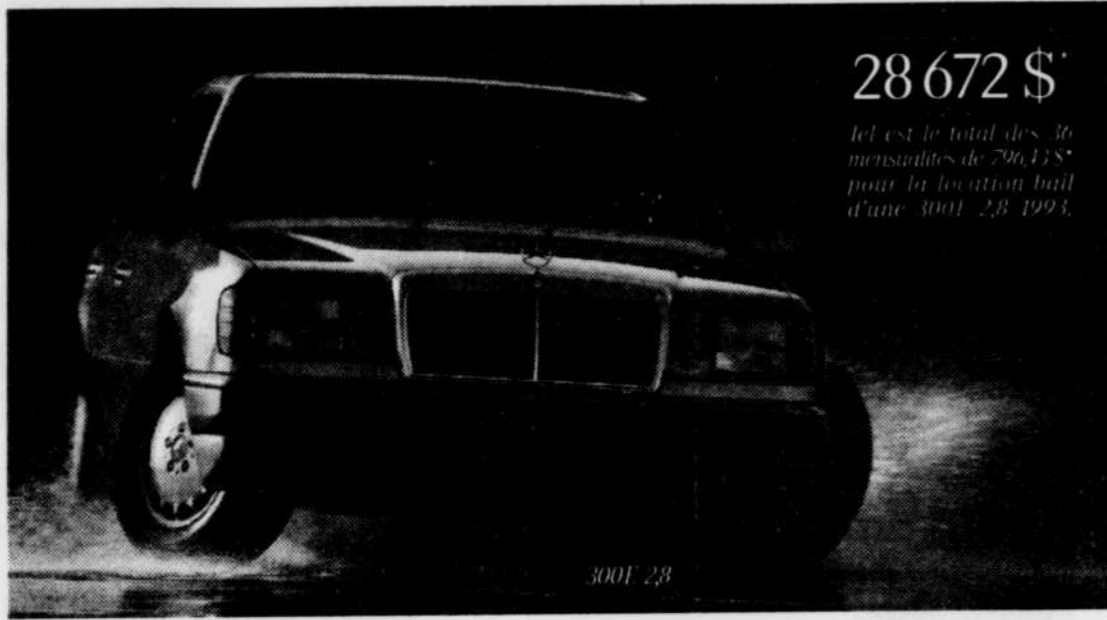
Des inspecteurs patrouilleront les différents secteurs de la municipalité pour reprendre les contribuables qui continueront d'être insouciantes. S'ils ne changent pas leurs habitudes, certains pourraient même écopier d'une amende de 500 \$ à l'automne.

Petits sacs blancs, gros sacs verts, matelas, bouteilles vides... Au fil de sa journée, Michel Dion ramasse près d'une dizaine de tonnes de déchets.



Le Soleil, Jean-Marc Villeneuve

## NOS COMPTABLES EN ONT ASSEZ DE VOIR TOUTE LA GLOIRE REVENIR À NOS INGÉNIEURS.



28 672 \$\*

tel est le total des 36 mensualités de 796,43 \$\* pour la location-bail d'une 300E 2.8 1993.

Les ingénieurs Mercedes-Benz, en utilisant un six cylindres de 194 chevaux, ont créé une berline performante remarquable: la 300E 2.8 1993. Grâce au programme de location-bail spécial offert par Crédit Mercedes-Benz du Canada Inc., par l'intermédiaire de concessionnaires agréés, vous pouvez désormais conduire une 300E 2.8 pour 796,43 \$\* par mois seulement. Imaginez: toute la qualité et tout le luxe d'une Mercedes avec un bail à court terme et à moindre frais. Ce qui veut dire que nos comptables pourraient bientôt jouir du même renom que nos ingénieurs. Pour plus de renseignements sur la location-bail d'une 300E 2.8, adressez-vous au concessionnaire Mercedes-Benz agréé de votre localité. Mercedes-Benz

Chatel Automobiles Ltée., 1350, rue Bouvier, Québec (418) 628-6336

Offre de durée limitée, à toute personne approuvée par Crédit Mercedes-Benz du Canada Inc. Les chiffres sont calculés pour un bail fermé et une 300E 2.8 1993, et aux taux d'intérêts en vigueur au moment de la mise sous presse. Le coût de capitalisation tient compte d'un rabais sur le prix de vente au détail suggéré qui peut ou non être accordé par tel ou tel concessionnaire et qui comprend les frais de transport ainsi que des frais d'acquisition de 350 \$. Le client doit, au moment de la signature du bail, payer 5 000 \$ en argent (ou donner en reprise un véhicule d'une valeur équivalente), la première mensualité de 796,43 \$, une caution remboursable se montant à environ une mensualité, les taxes, frais d'enregistrement, de préparation du concessionnaire et d'immatriculation. Le client s'engage à effectuer 36 paiements de 796,43 \$ plus taxes, soit un total de 28 671,48 \$, plus tous les frais et taxes en vigueur. Les clients résidant au Québec peuvent se reporter à la page 1 du document de location-bail pour plus de détails sur les termes et conditions ci-dessus. Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail, il doit rendre ledit véhicule au concessionnaire et payer les frais de kilométrage au-delà de 72 000 km au taux de 0,15 \$ par km, ainsi que, le cas échéant, les frais d'usure et d'utilisation excessifs, et des frais d'administration de 300 \$. Pour le Québec, se reporter à la page 2 du document de location-bail du client pour plus de détails concernant les degrés de limitation d'utilisation du véhicule et les coûts entraînés au-delà d'une telle limite. Le client a l'option d'acheter le véhicule à échéance du bail pour la somme de 29 088 \$ plus tous frais et taxes officiels, sauf au Manitoba, où le client n'a aucune option d'achat. Le matériel en option est en sus. Un concessionnaire peut offrir un prix moindre. © 1993 Mercedes-Benz Canada Inc. Toronto, Ont. Membre du groupe Daimler-Benz.

## À maman, avec toute mon affection.

Dimanche, c'est la fête des mères, demandez donc à votre fleuriste FTD® l'un de ces bouquets dès aujourd'hui.



Bouquet Touche maternelle® de FTD



Bouquet Pensées fleuries® de FTD



Bouquet Pour dire merci® de FTD

C'est si facile avec



Disponible chez tous les fleuristes FTD participants suivants :

**BEAUPORT**  
Fleuriste Montmorency inc.  
31, de Champagne  
661-4230

**CHARLESBOURG**  
Florent La Haye Fleuriste  
8380, boul. Henri-Bourassa  
623-9855

**LÉVIS**  
McNeil Fleuriste inc.  
48, avenue Bégin  
837-2404

**LORETTEVILLE**  
La Haye Fleuriste  
9918, boul. l'Ormière  
842-0167

**QUÉBEC**  
Centre Jardin Hamel inc.  
6029, boul. Hamel  
872-9719  
Fleuriste H.W. McKenna inc.  
1183, rue Saint-Jean  
692-3831  
Fleuriste Mme S. Lahaye Itée  
1027, 3e Avenue  
524-4613

À la Boîte à Fleurs enr.  
1800, av. de Vitry  
524-0000  
**SAINTE-FOY**  
Fleuriste H.W. McKenna inc.  
3440, Quatre-Bourgeois  
653-6847  
Centre Jardin Hamel inc.  
2500, ch. des Quatre-Bourgeois  
872-9719

## ÉCHOS QUÉBEC ET LA RÉGION

### St-Roch: 1000 citoyens réclament la présence de policiers à pied

QUÉBEC — Les citoyens du quartier Saint-Roch n'en peuvent plus : ils réclament au plus vite une police à pied pour leur secteur afin de rétablir la paix et la sécurité dans cette basse-ville aux prises avec des problèmes de prostitution, de drogue et de vols.

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

Le Comité des citoyens et citoyennes de Saint-Roch a déposé au conseil municipal une pétition de plus de 1000 noms. Si les autorités municipales continuent de ne pas intervenir, dit le porte-parole Michel Soucy, tout le quartier Saint-Roch risque une dégradation importante de la qualité de vie avec comme conséquences l'exode de la population, le départ des familles, la diminution des inscriptions à l'école Saint-Roch, la fermeture de commerces, la concentration de la pauvreté et l'augmentation de problèmes sociaux.

Se basant sur un rapport de la Sûreté municipale qui conclut que la présence de policiers à pied a permis l'an dernier de diminuer la « chasse » aux clients et les trafiquants de drogue, le Comité des citoyens demande son rétablissement. D'ailleurs, le Comité exécutif de la ville devra prendre une décision demain sur une proposi-

tion similaire de la Sûreté municipale.

M. Jacques Fiset, conseiller de Saint-Sauveur et responsable de ce dossier à la ville, répète que Québec ne veut pas se contenter d'une intervention répressive. Elle veut aborder le problème d'une façon plus globale. Elle travaille entre autres sur un projet de police communautaire qui oeuvrerait en coopération avec les groupes du milieu. Il craint qu'une police à pied ne fasse que déplacer la prostitution dans un autre secteur.

M. Fiset a expliqué que si l'inspecteur Gilles Drolet conclut dans son rapport conclut que la police à pied a réussi « à contrôler l'expansion de la prostitution et en diminuer les effets », des citoyens racontent que la prostitution s'est déplacée.

Le Comité exécutif pourrait donc décider d'une intervention globale qui inclurait une police à pied dans la basse-ville.

Fin du transport des élèves le midi

# Le compte de taxe scolaire pourrait tripler aux Basques

SAINT-JEAN-DE-DIEU — L'expression « crise des finances publiques » fait presque maintenant partie des faits de langage. Mais pour les parents des élèves du primaire de la région de Trois-Pistoles, c'est une réalité qui pourrait devenir rien de moins que cruelle le 8 juin lors de la réunion du conseil des commissaires de la commission scolaire des Basques.

par CARL THÉRIAULT  
collaboration spéciale

Les parents sont confrontés à la possibilité d'assumer, en tout ou en partie, le coût du transport sco-

laire le midi jusqu'à un maximum de 200 \$ pour trois enfants. Ceci aurait pour effet, dans certains cas, de tripler le compte de taxes scolaires moyen qui est dans la région des Basques d'un peu plus de 100 \$.

Faut-il alors prendre la situation en mains en faisant de la garde bénévole ou salariée hors convention collective? Ou espérer que le redressement financier annuel du ministère de l'Éducation vienne faire gagner du temps?

À moins que le couperet ne s'abatte sur d'autres secteurs des activités de cette commission scolaire? Une avenue peu probable si l'on en croit le bilan de l'état des revenus et dépenses fait par les autorités scolaires des Basques lors des deux réunions publiques d'information qui ont mobilisé au total quelque 200 parents...

En jeu, une somme de

105 000 \$ dont le conseil des commissaires a besoin pour éviter de tomber dans le cycle des déficits chroniques.

La solution de la garde en milieu scolaire aux frais de la commission scolaire n'en est même pas une. Il en coûterait, en regard des conventions collectives du secteur parapublic, quelque 93 000 \$. Presque autant que le transport du midi.

Le problème devient socialement aigu quand on sait que la MRC des Basques est l'une des plus mal en point au Québec au plan économique avec un salaire moyen de moins de 17 000 \$ par année. « Quand tu gagnes 15 000 \$ et qu'on vient te chercher 200 \$, ça fait mal », a lancé un parent découragé devant une telle possibilité.

« Je suis prêt à la faire cette garde au salaire minimum au lieu

de 13 ou 16 \$ de l'heure », a rétorqué un autre parent qui en avait long dire contre le peu de flexibilité du système des conventions collectives.

« Coupez ailleurs », ont lancé d'autres parents : jetons de présences des administrateurs, modification du statut des directeurs d'écoles, économie d'énergie, augmentation des revenus en allant chercher des options en formation professionnelle.

Et pas question d'aller en référendum afin de demander aux électeurs éligibles de hausser la taxe scolaire au delà du 0,35 \$ du cent d'évaluation.

Le 8 juin prochain, le conseil des commissaires de la commission scolaire des Basques doit normalement prendre une déci-

sion à la suite des suggestions qui lui seront faites par les comités d'école. Une réunion qui pourrait être houleuse si les parents devaient finalement écopier individuellement de la facture.

## ■ Défilé de la St-Jean

MONTREAL — Le défilé de la St-Jean à Montréal, retourne à son parcours habituel, rue Sherbooke, d'ouest en est ; partant de l'angle Saint-Urbain au centre-ville, le défilé se rendra près du Stade olympique. Les activités se poursuivront en soirée avec le grand spectacle où chanteront Jean-Pierre Ferland, Dan Bigras, Francine Raymond et le groupe La Bottine souriante. Le spectacle sera transmis par la radio et la télévision de Radio-Canada.

## Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine La Fédération des caisses a bien tiré son épingle du jeu en 92

MATANE — La Fédération des caisses populaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine s'est démarquée en 1992 de l'ensemble des caisses du Mouvement Desjardins.

par ROMAIN PELLETIER  
collaboration spéciale

Le président, M. Raymond Gagné et le premier vice-président et directeur général M. Réal Rioux, estiment que ce réseau de 42 caisses a traversé « d'assez bonne façon » la période des 12 derniers mois qui s'est terminée le 31 décembre.

« Nous avons continué à nous démarquer par rapport à l'ensemble provincial dans nos activités d'intermédiation financière. La croissance de nos portefeuilles d'épargne et de prêts a été légèrement plus élevée que celle de l'ensemble des caisses du Mouvement Desjardins et la rentabilité de notre réseau régional a été de 30 % supérieure à l'ensemble québécois », signalent-ils dans le rapport annuel des activités de la Fédération.

Au 31 décembre, l'actif consolidé était de 601 millions \$ comparativement à 550 millions \$ en 1991. Ce qui représente une augmentation de 51 millions \$ ou une croissance annuelle de 9,35 % alors que celle de l'actif du Mouvement a été de 8,2 %.

Les dépôts des membres ont at-

teint 505 millions \$, en hausse de 37 millions \$ ou de 8 %. Cette augmentation est supérieure à celle de l'ensemble des caisses du Mouvement qui est de 7,3 %. Le portefeuille de prêts a, quant à lui, augmenté de 53 millions \$, soit 11,9 % face à 10,1 % pour celui du Mouvement.

La rentabilité est de 83 cents par 100 \$ d'actif moyen, en hausse de 19 cents par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat est supérieur à l'ensemble du Mouvement puisqu'il est de 64 cents par 100 \$ d'actif moyen. Les caisses populaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ont également conservé leur premier rang en terme de capitalisation avec un taux de 7,13 % alors qu'il se situait à 5,83 % pour le Mouvement.

Cette Fédération qui compte 104 685 folios-membres regroupe 42 établissements dans un territoire s'étendant sur une superficie de 20 405 kilomètres carrés et plus de 1000 km de route et cela, avec deux fuseaux horaires. Près de 550 employés pour une masse salariale de 15 millions \$ travaillent pour cette institution régionale. Il y a presque autant de dirigeants bénévoles pour leur aider.

## Un béluga s'échoue à l'intérieur du barachois

CARLETON — Un béluga mort depuis plusieurs jours s'est échoué hier avant-midi à l'intérieur du barachois de Carleton, à environ 100 mètres du rivage, d'où il a été remorqué et ramené au rivage.

par GILLES GAGNÉ  
collaboration spéciale

Les autorités de la Ville de Carleton ont prévenu les différents ministères concernés par cet incident, dont le ministère de l'Environnement et le ministère fédéral des Pêches et des Océans. Des représentants de l'Institut Maurice-Lamontagne de Mont-Joli sont venus prélever les mâchoires du mammifère marin et des échantillons de chair afin de les analyser.

La baie des Chaleurs se situe passablement loin de l'habitat naturel (le fleuve St-Laurent) du bé-

luga, mais il n'est pas impossible qu'il ait dérivé jusque là une fois mort. Les restes du béluga seront enterrés aujourd'hui au site d'enfouissement de New Richmond.

## En Bref

### ■ Immersion

MATANE — Le cégep de Matane a renouvelé, pour une troisième année consécutive, le protocole d'entente l'unissant à l'École d'immersion en français de la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta. Il accueillera un nouveau groupe d'étudiants anglophones durant six semaines (du 17 mai au 26 juin). Le cégep, qui en avait reçu 150 l'an passée, est à la recherche de familles d'accueil. Un montant est alloué pour couvrir les frais occasionnés par l'hébergement et les repas. Pour informations, s'adresser à Mme Diane Beaudet au 562-1240, poste 2137.

### ■ Veilleux réélu

LAC-AU-SAUMON — La Société d'exploitation des ressources de la Vallée a reporté Maurice Veilleux à la présidence de son conseil d'administration pour un sixième mandat. Il sera épaulé par les premier et second vice-président Gilles Lauzier (Val-Brillant) et Fernand Guimond (Ste-Irène). Daniel Bélanger (Amqui) complètent le conseil exécutif de la société. Six autres directeurs se joignent à eux : Claude Beaupré (St-Vianney), Jean-Maurice Déry et Alain Gauthier (Ste-Irène), Johnny et Nelson Pilote (St-Alexandre-des-Lacs) et Raymond Rioux (St-Tharcisius). L'organisme de gestion forestière en commun compte 1170 actionnaires.

## Les caisses réfléchissent à l'avenir du Massif

SAINT-PHILÉMON — Nouvel arrangement avec l'entreprise, prise de possession pour l'opération, prise de possession pour le démantèlement... On ne connaît vraisemblablement que dans quelques jours le sort du centre de ski le Massif du Sud.

« On va se réunir, discuter du tout et adopter une position », a laconiquement commenté hier, M. Richard Levesque, porte-parole du regroupement des six caisses populaires de Bellechasse qui menacent de rappeler un prêt consolidé de 1,7 million \$.

Les institutions financières ont reçu dans l'après-midi signification de la décision unanime des actionnaires du centre de ski donnant mandat à leur conseil d'administration de faire cession de tous les actifs sur demande du regroupement. En réflexion, les caisses doivent adopter une position d'ici vendredi.


...aisons de choisir...  
...probablement la plus évidente, est que  
...Silken peut être aussi exigeante envers

Sondage CAA sur la satisfaction des propriétaires*	
Subaru Legacy	96,6 %
Nissan Maxima	95,0 %
Toyota Camry	91,7 %
Honda Accord	90,9 %
Acura Integra	90,9 %
Mazda Cronos	77,9 %


...ne Subaru qu'elle l'est envers elle-même. Et ça, ce n'est pas rien ! Et leur enviable réputation prend encore de l'ampleur...  
...antib...  
...can...  
...ne l...  
...l'aur...  
...pas c...  
...clou...  
...hôt...  
...d'u...  
...une...  
...acc...  
...réta...  
...po...  
...un...  
...po...  
...se...  
...par...  
...conc...  
...L'ext...  
...tion...  
...du...  
...a f...  
...dai...  
...93...  
...imr...  
...dern...  
...touj...  
...Sub

### La bonne nouvelle pour les propriétaires d'autres marques, c'est que nous acceptons leur voiture en reprise.

Le Sondage de la CAA sur la durabilité des véhicules est devenu le baromètre de l'industrie en matière de satisfaction des propriétaires. Les résultats de la plus récente enquête sont pour le moins convaincants : la Subaru Legacy\* obtient un extraordinaire taux de satisfaction de 96,6 %, en tête de toutes les intermédiaires. Et pour cause : Subaru construit des voitures exceptionnelles, d'une légendaire durabilité, dotées de caractéristiques de sécurité perfectionnées et de moteurs d'une extrême fiabilité. Faites-en l'essai : vous en serez vraiment très-très satisfait.



Legacy, à compter de 17 488 \$!



\* Résultats du sondage sur la durabilité des véhicules mené par la CAA en 1992 et publiés dans l'édition 1993 d'Autopinion CAA. Les chiffres rapportés indiquent le pourcentage de propriétaires se disant très satisfaits de leur voiture dans la catégorie des intermédiaires. CAA et Autopinion sont des marques déposées de l'Association canadienne des automobiles.  
\* PDSF pour la berline Legacy L de base. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Préparation par le concessionnaire, transport, taxes et immatriculation en sus.

# «On ne doit pas les sous-estimer»

— Demers

MONTREAL — Le match de dimanche a démontré qu'il reste à Jacques Demers beaucoup de travail avant qu'il arrive à convaincre ses joueurs de prendre les Sabres de Buffalo au sérieux.

par FRANÇOIS LEMENU  
de la Presse canadienne

À 3-1, le match de dimanche semblait hors de portée des visiteurs. Deux buts réussis en moins de trois minutes au milieu du deuxième tiers ont toutefois ramené le Canadien sur terre.

« La préparation est plus difficile que dans la première série. Il faut parvenir à vendre les Sabres », a convenu Demers.

« À 3-1, les joueurs pensaient que le match était gagné. Mais les Sabres ont prouvé qu'ils peuvent revenir, un peu à la manière des Nordiques. On ne doit pas les sous-estimer. »

## De l'intensité

Comme son homologue John Muckler, Demers souhaite que sa troupe affichera plus d'intensité au jeu même si le degré d'émotion ne risque pas d'atteindre celui enregistré lors de la série contre Québec.

« Je ne peux pas être satisfait du match. Les Sabres ont obtenu de bien meilleures chances de marquer. Si on ne se replace pas rapidement, on risque d'avoir une drôle de surprise », a prévenu l'entraîneur qui tient à une deuxième victoire au Forum avant de disputer les troisième et quatrième matchs de la série sur la petite patinoire du Memorial Auditorium de Buffalo.

# Le trio des jeunes se défend bien

MONTREAL — Jacques Demers joue d'audace ces jours-ci en employant un trio composé de Gilbert Dionne, Jesse Bélanger et Benoît Brunet, trois jeunes qui ont très peu d'expérience de la Ligue nationale et encore moins des séries éliminatoires.

par FRANÇOIS LEMENU  
de la Presse canadienne

Jusqu'ici, le trio se défend bien même s'il est parfois opposé au meilleur centre de l'adversaire, soit Mats Sundin, des Nordiques, ou Pat LaFontaine, des Sabres.

« Je suis satisfait de leur travail, a commenté Demers. Brunet répond très bien. Dimanche, il a joué un match exceptionnel », a-t-il dit à propos du vétéran du groupe qui a marqué en plus de réussir quatre tirs au but.

Bélanger se débrouille bien pour un joueur qui arrive des mineures, d'autant plus que le Canadien exige beaucoup de ses joueurs de centre.

« Il est en train de découvrir des choses », explique Demers pour qui les erreurs du trio sont le résultat d'un manque d'expérience.

Gilbert Dionne apprécie de jouer avec Brunet et Bélanger.

« On s'est dit qu'il fallait s'entraider sinon on allait vite se retrouver dans les estrades. Il y a des gars comme Lebeau et

Leeman qui attendent de revenir au jeu », a-t-il rappelé.

Dionne dit se sentir à l'aise à la gauche de Bélanger, un joueur avec qui il a eu l'occasion de jouer à Fredericton.

« Jesse est encore nerveux, mais c'est normal. Il n'est pas aussi à l'aise que dans la Ligue américaine, explique Dionne. Mais on ne le critique pas. On tient à rester positif », a ajouté Dionne, qui reconnaît ne pas avoir livré son meilleur match dans la première rencontre de la série.



Jesse BÉLANGER



Le gardien des Blues Chris Joseph est poussé au fond de son filet par Mike Eastwood. Le joueur des Leafs a été ensuite retenu par Stéphane Quintal.

## Joseph et Potvin brillants

# Blues et Leafs à égalité

Les Maple Leafs de Toronto et les Blues de St. Louis étaient à égalité 1-1 après 80 minutes de jeu dans le premier match de la série finale de la division Norris.

plus de 90 tirs. Ils ont été particulièrement brillants en prolongation.

Les Leafs ont dirigé 62 lancers vers Joseph. Son vis-à-vis était moins occupé mais, à son crédit, Potvin a tout de même dû se signaler à plusieurs occasions.

Le jeu de puissance des Leafs a frappé avec moins d'une minute à faire au premier tiers. John Cullen a complété une manœuvre de Dave Ellet et Todd Gill.

Les Blues égalisaient la marque en deuxième lorsque le défenseur Philippe Bozon déjouait Potvin.

Avec quelques minutes à faire en quatrième période, Curtis Joseph a dû quitter le match quelques instants, coupé au-dessus de l'oreille à la suite d'une collision avec Mike Foligno.

Le gardien Guy Hebert s'est donc amené pour la première fois dans un match de séries cette saison.



Peter Zezel (25) des Leafs revient devant pour essayer de marquer après avoir contourné le filet de Chris Joseph. Nelson Emerson (7) des Blues le surveille de près.

Québec, Le Soleil, mardi 4 mai 1993

S-3